

## **AVIS PUBLIC**

## **AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

## PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE AUX 16800-16840, AVENUE FERNAND-MÉNARD

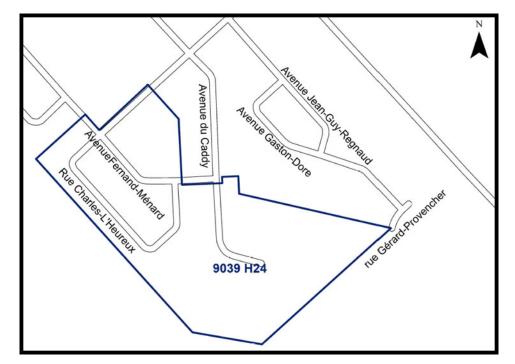
La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption du projet de résolution numéro 23-256 en date du 17 avril 2023, tiendra une assemblée publique de consultation le **1**er **mai 2023**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

La demande concernant ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'un permis de construction de trois (3) résidences multifamiliales isolées de huit (8) logements chacune, aux **16800-16840**, **avenue Fernand-Ménard**.

La nature du projet particulier se résume comme suit :

Résolution	Nature du projet
Résolution 23-256	La construction de trois (3) résidences multifamiliales isolées de
(district Douville)	huit (8) logements chacune, aux 16800-16840, avenue Fernand-Ménard (lot 6 476 498), dans la zone d'utilisation résidentielle 9036-H-24, appartenant au groupe d'usages « Résidence XIV (7 à 8 logements isolés) » et devant être érigées sur un même terrain (lot 6 476 498), alors que l'article 3.7.1.4 du Règlement d'urbanisme numéro 350 interdit la construction de plusieurs bâtiments principaux érigés sur un même terrain lorsque l'usage du bâtiment appartient aux groupes d'usages « Résidence ».

La zone 9039-H-24 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Internet suivante : <a href="https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics">https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics</a>

Ce projet contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450-778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 19 avril 2023.

La greffière de la Ville,

Crystel Poirier, LL.L, OMA